



Evènement de clôture des programmes cofinancés par les fonds européens au titre de la période 2007/2013 : **L'Europe investit dans nos projets : Franciliens, tous bénéficiaires des fonds européens.**

Lundi 12 décembre 2016

Dossier FEDER « Requalification du parc d'activités des Doucettes/Argentière à Garges-lès-Gonesse en misant sur les technologies performantes en matière d'économie d'énergie » (PRESAGE 34249).

Dans le cadre de l'axe 1 : « Appel à projets intégrés pour développer les zones urbaines les plus en difficulté » de l'action 2 : « Soutenir le développement durable », le projet « **Requalification du parc d'activités des Doucettes/Argentière à Garges-lès-Gonesse en misant sur les technologies performantes en matière d'économies d'énergie** » a été cofinancé par le FEDER au titre du programme opérationnel « Compétitivité régionale et emploi 2007-2013 ».

- Bénéficiaire :

La communauté d'agglomération Val de France

- Localisation du projet :

Dans le département du Val-d'Oise, en ZUS sur le territoire de Garges-lès-Gonesse

- Responsables du projet :

M. Didier VAILLANT, président de la CAVDF

M. Mikael PEREL, chef de projet

Mme Anna MADDALON, responsable administrative et financière

- Objectif du projet :

Le parc d'activités des Doucettes/Argentière était le seul parc situé sur le territoire de la communauté d'agglomération Val de France à n'avoir pas fait l'objet d'une réhabilitation et il ne répondait plus aux critères d'attractivité.

C'est ainsi, qu'en 2009, la communauté d'agglomération a décidé de renforcer l'attractivité économique de ce parc en y entreprenant des travaux faisant appel à des technologies performantes en matière d'économie d'énergie pour apporter une amélioration significative du cadre de vie de la ZAE et permettre ainsi une meilleure cohabitation entre les différents modes de transport (camions, voitures particulières, 2 roues et piétons):

- Financement FEDER

L'opération s'est achevée en sous-réalisation et les cofinancements n'ont pas été entièrement versés.

Montant total des dépenses éligibles réalisées : 1 946 928,26 €, soit 66,06 % du coût total

Montant total FEDER versé : 924 812,39 €

Versement des autres cofinancements : - région : 460 788,56 €
- département : 225 000 €

Durée effective de l'opération : du 01/06/2009 au 25/08/2011.

- Intérêt du projet :

Val de France a réalisé la requalification des espaces publics du parc d'activités en ayant recours à des procédés de mise en œuvre économe en énergie, notamment en utilisant des matériaux recyclés et/ou recyclables :

- réalisation de circulations piétonnes avec du mâchefer, revêtues d'un enrobé en liant végétal permettant de diminuer les gaz à effet de serre et d'économiser de l'énergie ;

- voirie réalisée par rabotage et traitement à froid sur place de la structure existante ; couche de roulement réalisée en enrobés permettant de faire des économies d'énergie en limitant les émissions de gaz à effet de serre, mais aussi les vapeurs et les fumées, limitations des déplacements de mise en décharge des matériaux et de fourniture des enrobés en centrale, limitation des nuisances pour les riverains, usagers et moins de gêne pour les ouvriers au niveau du chantier;

- création d'une piste cyclable traversante reliant l'avenue Paul Vaillant Couturier à l'avenue de Stalingrad

- installation de réseaux divers pour une meilleure gestion des eaux et des déchets ;

- installation d'un réseau Débitex (Innovation technologique développement des NTIC) ;

- amélioration du cadre urbain : réalisation de plantations.

- Plus value du FEDER

Le FEDER a contribué à :

- la requalification du parc d'activités en prenant en compte les nouvelles technologies environnementales ;

- une amélioration significative du cadre de vie de la ZAE :

- une meilleure cohabitation entre les différents modes de transport, grâce notamment aux marquages au sol contribuant à sécuriser les circulations piétonne et cycliste dans une zone où circulent de nombreux camions ;

- l'installation de potelets et barrières de rue sécurisant les trottoirs ;

- des trottoirs toujours en bon état en dépit du stationnement des camions, grâce à leur rebord de 30 cm d'épaisseur réalisés avec des matériaux recyclables tels que les enrobés en liant végétal ;

- la réalisation de plantations et la mise en place de points d'apport volontaire pour la collecte des déchets.

- la réalisation d'une opération menée en partenariat avec les entreprises du parc d'activités afin de minimiser les désagréments causés par les chantiers et la circulation des poids lourds.

Parc des Doucettes- Rue des Gaillards – Mobilier urbain (lampadaires, potelets barrières de rue, voirie trottoirs, marquages au sol).



Rue des Morillons – Belvédère avec projecteur



Exemple d'un entourage de candélabre, régulièrement endommagé par les camions, devant être réparé par la communauté d'agglomération



Parc d'activités d'Argentière – Zone commerciale



Vue de la ruelle, reliant le parc d'Argentière à celui des Doucettes, bordée de poteaux d'éclairage à LED.

